



AXA plan de retraite Areval

Par **TERRY13**, le **04/10/2016** à **08:57**

Bonjour,

Mon mari possède un plan Areval, et il est vrai, et c'est flagrant, que la revalorisation du contrat s'est arrêté lorsqu'en 2003 AXA a repris le flambeau de UAP.

Comme on peut le lire dans la page 6 des conditions générales du contrat 3 : L'évolution du montant des garanties et des primes, ce contrat bénéficie de 2 mécanismes de revalorisation. Un est appelé "L'adaptation", fait à notre initiative ou celle de l'assurance, l'autre, objet de ma réclamation "La revalorisation par incorporation de participations aux bénéfices de l'UAP vie donc AXA".

On peut constater que depuis 2003 ou AXA a pris le relais de l'UAP dans la gestion de ce contrat, que le capital au terme n'a presque plus évolué? l'évolution était normale de 1992 à 2003, puis anormale de 2003 à 2016 zéro évolution, et les autres années une évolution dérisoire puisque pour info en démarrant en 1992 sur une base de 30.000 € (qui correspond au minimum garanti en capital au terme) en 2003 la valeur de rachat était déjà de 34.734 € et en Mai 2016 soit 13 ans plus tard, 36.361 €.

En 2004, 2005, 2006 elle n'a pas bougé toujours 34.734 €
2007 34.908 €

Je souhaiterais, comme indiqué dans les conditions générales, que le fonds de revalorisation soit alimenté par une somme égale à 75 % au moins des bénéfices nets, techniques et financiers, réalisés par AXA au titre des contrats de la catégorie d'assurance, et que ces sommes soient productives d'intérêts à un taux au moins égal au taux technique utilisé pour le calcul des primes, et de vous mettre à jour en ce qui concerne la répartition du fonds de revalorisation de ce contrat AREVAL.

J'ai bien compris qu'il y avait des prélèvements sociaux qui ont malheureusement évolués,

mais je ne pense pas que cette amputation soit aussi importante pour stopper autant, et depuis longtemps, l'évolution des garanties, devenue complètement anormale.

AXA répond que le contrat a évolué normalement, mais je n'en suis peu convaincue.

Nous avons eu nous aussi des estimations largement au dessus lors de la vente du produit par UAP.

A leur décharge, les indemnités journalières de la prévoyance ont bien été réglées pour des problèmes de santé, mais pour cela mon mari, invalide, a subi 5 expertises médicales.

Merci.